

DECISION N° DEC_061_2024

Avenant au marché de travaux d'aménagement qualitatifs en centre-ville
Rue de la Poste - Rue Sainte Barbe et ruelles

La Ville de Sélestat avait décidé de lancer une consultation pour des travaux d'aménagement qualitatifs en centre-ville.

Le marché décomposé en une tranche ferme (rue Sainte Barbe et rue de la Poste) et une tranche optionnelle (ruelles) a été attribué au groupement d'entreprises VOGEL – Mandataire et THIERRY MULLER et ART BLOC, co-traitants, par décision n° 8/2024 du 15 février 2024.

Le montant du marché initial est de :

Tranche ferme : 676 555,10 € HT soit 811 866,12 € TTC
Tranche optionnelle : 98 265,50 € HT soit 117 918,60 € TTC
Soit un total de 774 820,60 € HT soit 929 784,72 € TTC

Les travaux ont débuté le 4 mars 2024 pour la période de préparation de chantier et le 2 avril 2024 pour les travaux de la tranche ferme et de la tranche optionnelle.

A la demande de la maîtrise d'ouvrage, il a été souhaité la réalisation d'enrobés supplémentaires pour la rue des Chevaliers, entre la tour neuve et la rue Sainte Barbe, pour une surface de 350 m² et la réalisation de pavage granite en remplacement de la surface en enrobé pour la rue de la Poste.

Des travaux en moins-value, plus-value et prix nouveaux se sont avérés nécessaires.

Ces modifications engendrent la passation d'un avenant.

1-Rue Sainte barbe :

Prestations en moins-value :

6.3.1	Confection et mise en œuvre de béton dit de roulement en sous couche de surfaces de chaussée destinées à recevoir des pavés épaisseur : 18 cm	437,00	32,50	-14 202,50
6.3.6.3	PV pour bouchardage des pavés arceaux issus de repose	400,00	10,00	-4 000,00

Soit un total de **-18 202,50 € HT**

Prestations en plus-value et création de prix nouveau :

Réalisation des enrobés supplémentaires rue des chevaliers (350m²)

1.2.3.1	Pour des revêtements en enrobé, pavés - épaisseur <ou=à 10 cm - épaisseur moyenne sur chaussée env 5 cm à titre indicatif	350,00	3,50	1 225,00
2.1.2	Déblais et décaissement	35,000	13,50	472,50
2.2.1	Préparation du fond de forme	350,00	2,50	875,00
2.1.6.1	En grave non traitée GNT 0/14 ou 0/20 B2 (GRH) épaisseur : 8 cm sous les surfaces de chaussée - enrobés	25,000	70,00	1 750,00

6.1.1	Revêtement en matériaux enrobés sur chaussée y compris traitement des joints			
6.1.1.1	Pour un béton bitumineux semi grenu BBSG 0/10 classe 2 à raison de 140 kg/m ² - mise en œuvre mécanique ou manuelle - épaisseur : 6 cm	350,00	14,50	5 075,00

Modification de la structure de chaussée

PN1	Confection et mise en œuvre de fondation en Grave Bitume GB3 roulement en sous couche de surfaces de chaussée destinées à recevoir des pavés épaisseur : 10 cm	733,00	24,65	18 068,45
-----	---	--------	-------	-----------

La prestation intègre l'établissement d'un prix nouveau pour les enrobés bitumineux (PN1).

Soit un coût total de **27 465,95 € HT**

L'augmentation est donc de **9 263,45 € HT** pour la rue Sainte Barbe.

2-Rue de la Poste :

Prestations en moins-value :

3.3.3	Confection et mise en œuvre de béton dit de roulement en sous couche de surfaces de chaussée destinées à recevoir des pavés épaisseur : 18 cm	107,00	32,50	-3 477,50
-------	--	--------	-------	-----------

3.2.5	Matériaux pour couche de base de chaussée			
3.2.5.1	En grave non traitée GNT 0/14 ou 0/20 B2 (GRH) épaisseur : 8 cm sous les surfaces de chaussée - enrobés	55,000	70,00	-3 850,00

7.1.1	Revêtement en matériaux enrobés sur chaussée y compris traitement des joints			
7.1.1.1	Pour un béton bitumineux semi grenu BBSG 0/10 classe 2 à raison de 140 kg/m ² - mise en œuvre mécanique ou manuelle - épaisseur : 6 cm	500,00	14,50	-7 250,00

7.1.2	Revêtement en matériaux enrobés sur trottoirs ouest			
7.1.2.1	Pour un sable enrobés 0/6 à raison de 80 à 100 kg/m ² - mise en œuvre manuelle ou mécanique trottoirs - épaisseur : 4 cm	10,00	20,00	-200,00

Soit un total de **-14 777,50 € HT**

Prestations en plus-value et création de prix nouveaux :

7.2.2	Pose de pavés en arceaux			
7.2.2.1	Pour pavés en pierre naturelle de récupération en granite gris format : 8/10 cm appareillage : pose en arc	465,00	62,50	29 062,50

7.2.3	PV pour mise en œuvre de lit de pose mélange sable ciment sur une épaisseur <ou=à 8/10 cm	465,00	14,50	6 742,50
-------	---	--------	-------	----------

7.2.4	PV pour garniture des joints au mortier de ciment avec adjonction de résine synthétique	465,00	15,00	6 975,00
-------	---	--------	-------	----------

Prix nouveaux

PN1	Confection et mise en œuvre de fondation en Grave Bitume GB3 roulement en sous couche de surfaces de chaussée destinées à recevoir des pavés épaisseur : 10 cm	570,00	24,65	14 050,50
PN2	Fourniture et livraison de pavés granite pour pose en arceaux - format : 8/10 cm faces éclatée brute et une face sciée ou adoucie - appareillage : pose en arc	300,00	46,30	13 890,00

La prestation intègre l'établissement de prix nouveaux pour les enrobés bitumineux et la fourniture des pavés en granite (PN1 et PN2).

Soit un total de **70 720,50 € HT**.

L'augmentation est donc de **55 943,00 € HT** pour la rue de la Poste.

Récapitulatif de l'avenant :

Rue Sainte Barbe.....9 263,45 € HT
Rue de la Poste.....55 943,00 € HT
Soit un total de.....**65 206,45 € HT**

Montant initial du marché774 820,60 € HT
Montant avenant.....65 206,45 € HT
Nouveau montant du marché.....**840 027,05 € HT**
Soit.....1 008 032,46 € TTC
% d'augmentation du marché.....**8,42 %**

Par ailleurs, en raison de la modification du projet concernant la pose des pavés rue de la Poste, un délai supplémentaire de deux semaines est nécessaire.

LE MAIRE DE LA VILLE DE SÉLESTAT,

Le Maire de la Ville de Sélestat,

- Vu** le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- Vu** le Code de la Commande Publique,
- Vu** les crédits prévus au budget 2024, sous l'imputation 215101-82201 – opération 20003-12 et 20003-13,
- Vu** la délibération du Conseil Municipal du 30 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE :

d'établir l'avenant n° 1 pour le marché de travaux d'aménagement qualitatifs en centre-ville n° 24T0001 pour un montant de 65 206,45 € HT, soit un nouveau montant global du marché (tranche ferme + tranche optionnelle) de 840 027,05 € HT – 1 008 032,46 € TTC.

Commande Publique et Assurances/Christine SCHWOB

Fait à Sélestat, le 12/08/2024

Le Maire :
Marcel BAUER